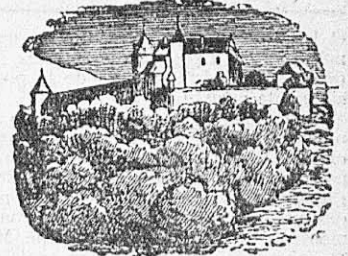




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—  
» 6 mois » 4.50  
Etranger 1 an » 16.—  
» 6 mois » 8.—  
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: Bulle, arr. 8<sup>h</sup> 11<sup>h</sup> 14<sup>h</sup> 20<sup>h</sup> (22<sup>h</sup>) — Bulle, dép. 6<sup>h</sup> 9<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> 13<sup>h</sup> 18<sup>h</sup> (20<sup>h</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.  
Suisse . . . . . 25 »  
Etranger . . . . . 30 »  
Annonces mortuaires et rétractations 30 »  
Réclames . . . . . 50 »  
S'adresser à Publicitas S. A. Suisse de publicité

## La presse suisse.

Près de quatre cents membres de la presse suisse se sont réunis à St-Gall, samedi et dimanche derniers. « La Gruyère » a relaté dans les grandes lignes le travail effectué à l'assemblée générale, qui fut digne et pleine d'intérêt, ainsi que les phases diverses de cette imposante manifestation. Il reste cependant au journaliste l'agréable mission de déduire de ces assises l'enseignement qu'elles comportent.

On a coutume de dire que la presse est le quatrième pouvoir. Il y a certainement dans la formule quelque chose de juste. La preuve la plus évidente en est que les localités qui peuvent le faire se disputent l'honneur d'obtenir l'organisation des assemblées annuelles de la presse suisse, bien qu'elle comporte une tâche extrêmement compliquée et particulièrement onéreuse, étant donné l'heureuse rivalité qui caractérise ce genre de réceptions. L'an prochain, c'est Interlaken, l'industrielle et cosmopolite cité que baignent le lac de Thoun et celui de Brienz, qui hébergera pour deux jours la phalange nombreuse des membres de la presse. On peut d'ores et déjà prédire à ces journées un éclatant succès.

Mais, revenons à notre sujet.

C'est à deux heures de l'après-midi, samedi, que les rédacteurs et correspondants de journaux se rencontrèrent, dans l'antique et riche cité des abbés, à la salle du Grand Conseil, qui fut à peine assez grande pour recevoir tant de monde. La randonnée à travers le plateau suisse dans toute son étendue était le meilleur prélude à cette laborieuse séance sur laquelle planait la lourde chaleur avant-courrière des orages. Tout s'y passa d'ailleurs dans l'ordre le plus parfait et il faut rendre à M. Bourquin cet hommage qu'il ne laissa point la discussion s'éterniser sur des questions de détail. On avait hâte, d'ailleurs, de s'en aller respirer une atmosphère moins chiche de brises caressantes et de bleus et reposants espaces. Disons d'emblée, afin de ne point trahir notre pensée, que l'assemblée de St-Gall laisse à tous la meilleure impression et marque un nouveau pas vers la solidarité professionnelle des journalistes, l'une des corporations intellectuelles suisses les plus solidement organisées. Le spectacle de ce « quatrième pouvoir » auquel participent effectivement toutes les régions du pays ne manque point d'originalité, encore que la multiplicité des langues, des races, des religions et des partis ne gêne point du tout l'essor de la presse helvétique. Un orateur français, représentant de la fédération internationale des journalistes, se plut d'ailleurs à en exprimer son admiration. En somme, cette association des travailleurs de la pensée, dont l'attachante mission n'est point sans jouer son rôle et dont l'activité n'est pas à l'abri des avatars de toutes sortes, s'organise de mieux en mieux pour n'être en aucun cas prise au dépourvu et devancée par les événements.

Saint-Gall avait mobilisé son élite pour faire aux journalistes une réception dont ils garderont longtemps la précieuse vision. Il y avait vingt-cinq ans que ces derniers ne s'étaient plus rendus en corps dans cette capitale qui, sise pourtant à l'autre extrémité de la Suisse, aux portes des grandes nations d'origine germanique, a gardé son caractère autochtone et profondément suisse. On s'étonne même de se comprendre si facilement, entre Welsches et Alamanniques des bords du lac de Constance, alors que tant de fleuves et de montagnes nous séparent. La ville était toute parée. Le comité d'organisation, à la tête duquel notre inlassable et distingué confrère, M. Fluckiger, du « St-Galler Tagblatt », sut se montrer à la hauteur d'une tâche encombrante et particulièrement délicate — les journalistes ne sont pas toujours commodes et il n'est pas aisé de leur servir des plats dont ils se régalaient — avait fait merveille: nous eûmes litté-

ralement tout sous la main. Et il faut reconnaître que partout l'agréable était joint avec une habileté consommée à l'instructif, le matériel ou spirituel, le plaisir des yeux à celui du cœur. Où verrait-on ces grandes cures Kleiber, ancienne propriété du célèbre couvent de St-Gall, se transformer comme par enchantement en frais salon de réception, en bar américain et en kursaal improvisé? Mais, sitôt après, comme pour rappeler aux hôtes le but essentiel de leur annuel rendez-vous, on nous conduisit à la bibliothèque du dit couvent: une rareté dans son genre.

Puis, chacun s'en fut de son côté. Pour nous, nous eûmes l'heur de faire la rencontre de vieux amis saint-gallois qui nous enchantèrent par leur affable courtoisie et nous firent passer des heures trop courtes dans l'intimité de la vie spéciale de cette « Ostschweiz » que nous avons le tort de trop peu connaître et qui ressemble comme une sœur à la Romandie, dont nous sommes si fiers.

Le soir, enfin, c'était le grand banquet officiel. M. Maeder, président du gouvernement, et M. Naegeli, président de la ville de St-Gall, répondant à l'appel des organisateurs, exprimèrent aux journalistes les sentiments les plus nobles, tandis que M. Bourquin, président central, répondait au nom de ces derniers, descendant leur franche joie de rencontrer un accueil si généreux et si chaleureusement cordial.

Le repas, à la « Tonhalle », fut somptueux, et la partie récréative, un gala. Dames et Messieurs y reçurent des cadeaux qui témoignent on ne peut mieux de l'hospitalité de nos Confédérés.

Le lendemain, à Heiden, à Weissbad, au sein de cet Appenzell mystérieux et courtois, mêmes festivités, mêmes honneurs. Toute l'âme des fiers montagnards perdus dans le labyrinthe de leurs vallons était en miniature dans les voix et les yeux des « yodelleurs » et de leurs compagnes aux costumes chamarrés et scintillants: quelque chose s'approchant du sentiment gruyérien, mais avec plus encore d'originalité, un sel et une allure qu'on ne doit point trouver ailleurs. Inutile de répéter que les autorités étaient de la partie et que tout avait été prévu pour donner entière satisfaction aux visiteurs, qui ne manqueront point, nous en avons la persuasion, de reconnaître et de publier l'hospitalité de ces magnifiques régions alpestres.

Il ne faut point croire que la presse ne considère ces randonnées annuelles qu'uniquement sous le jour d'une partie de plaisir. Non. On ne connaît jamais assez son pays. Or, comment l'aimer sans le connaître? Comment le défendre contre ses destructeurs, du dedans et du dehors? Comment comprendre la mentalité de gens qui, sans être désespérément éloignés de nous, demeurent des étrangers si l'on n'a pas l'occasion de les sentir de temps à autres tout près de soi, si près qu'on entend les battements de leur cœur? Et c'est à ce titre surtout, qu'il est bon, désirable, chaque année que ceux qui ont la mission d'apporter le pain de l'esprit jusqu'au sein des foyers reprennent ce nécessaire contact avec l'un ou l'autre point du pays.

Le « Pressetag » de 1930 aura sûrement et sincèrement atteint son but, à ce point de vue. Nous reparlerons d'ailleurs de l'« Ostschweiz » et des suggestions qu'on éveille en nous ces journées dont nous gardons le précieux souvenir et pour lesquelles nous présentons à leurs organisateurs et aux autorités saint-galloises et appenzelloises nos félicitations et nos remerciements.

### Postes alpestres.

L'administration des postes annonce que, cette année également, les taxes-voageurs des lignes alpestres seront réduites de 25 % à partir du 1er septembre, excepté toutefois sur les lignes Martigny-Grand-St-Bernard, Gletsch-Furka-Andermatt, Sarnen-Melchtal, Glaris-Vorauen et Schuls-Pfunds.

## Petite Revue

### ÉTRANGER

#### Les Etats d'Europe s'uniront-ils?

Le premier contact a été pris, à Genève, et on a examiné les réponses des diverses nations et les conclusions qu'elles permettent de tirer et que le gouvernement français a condensées dans quelques formules précises. M. Tardieu a d'ailleurs adjoint au chef du ministère des affaires étrangères des hommes de son choix et qui jouissent de toute sa confiance. Non point qu'il soit en mauvais termes avec son collègue au ministère, mais parce qu'il tient à ce que la France ne s'aventure pas outre-mesure et ne fasse pas le jeu de ses adversaires en affaiblissant sa propre situation pour faire plaisir à d'autres.

On sent évidemment de l'opposition chez certaines nations, de l'hésitation chez d'autres. Les situations sont différentes, surtout pour l'Angleterre. Et si tous les gouvernements, au nombre de vingt-sept qui ont donné une réponse favorable, sont d'accord pour désirer la réalisation du principe, il faut reconnaître que la formule sur laquelle on pourra se rencontrer n'a pas encore été découverte. M. Briand lui-même n'a peut-être pas prévu tous les obstacles qu'il s'agit de surmonter avant d'atteindre les buts qu'on se propose et de poser de solides jalons sur la voie de l'Union européenne. A côté de cela, certaines revendications apparaissent comme particulièrement délicates et se ressentent d'un égoïsme contre lequel il ne sera pas aisé de lutter. Nous parlons de tous ceux qui ne conçoivent la possibilité d'une entente européenne qu'à la suite d'une révision des frontières existantes et des traités. Si chaque nation se met sur le plan de parfaire son patrimoine territorial et sa situation économique avant de donner son adhésion au pacte, on peut être certain que les Etats-Unis d'Europe ne seront point réalisés de longtemps. Cette méthode est absolument contraire à la logique et il sera infiniment plus facile, et surtout infiniment moins dangereux de régler ces petites questions de nationalités quand en fait les frontières nationales auront perdu de leur importance et qu'un organisme supérieur régulier dirigera les affaires du continent. D'autre part, qu'on envisage sous le jour qu'on voudra, le problème, tel que le posent les « révisionnistes » d'aujourd'hui, est insoluble. Comment attribuer telle ou telle région à telle ou telle nation, alors que plusieurs d'entre elles émettent en faveur de sa possession les droits les plus certains? Comment donner satisfaction à tant de minorités alors que l'élément ethnique de nombreuses contrées disputées constitue une mixture chamarrée à l'envi? Tandis que plus tard, lorsque la nouvelle institution sera sur pied, qu'on marchera d'un commun accord, avec davantage d'ordre en tout cas, à la recherche du bonheur et de la prospérité de l'ensemble des membres de l'Union, ces questions s'estomperont ou se trancheront à l'amiable, au mieux de l'intérêt général. C'est cet entêtement révisionniste qui nuit considérablement à la bonne harmonie continentale, d'autant plus que les peuples qui se montrent le plus inflexibles dans leurs appétits ne sont pas toujours, certainement, ceux qui firent preuve de la plus grande équité au cours de l'Histoire contemporaine.

On comprend les hésitations anglaises. L'empire britannique est soumis, de par son étendue et les conditions mêmes de son existence, à des lois spéciales qu'il ne saurait violer impunément, ce qui ne veut pas dire d'ailleurs qu'il ne tiennent point compte de tout de ses petits et de ses gros intérêts.

Il s'agit enfin de ne point trahir la cause de la Société des nations, qui, elle, est une organisation existante. Le proverbe dit avec beaucoup de raison: « Il ne faut pas lâcher la proie pour l'ombre ». Ainsi, tout cela crée un état de fait dont on est obligé de tenir compte et qui rendra ardue la marche des travaux. On a généralement l'impression qu'il faudra abandonner la formule Briand pour en rechercher une autre, plus souple et plus simple en même temps. Peut-être le projet suisse pourra-t-il servir de base à la discussion. On se souvient en effet

qu'il a retenu l'attention du gouvernement français.

Rien n'autorise à déclarer que le projet de régime unioniste continental a fait faillite. Si chacun y met de la bonne volonté, sa réalisation s'effectuera lentement mais sûrement, pour le plus grand bien de l'Europe, cette noble malade qui, appauvrie par les guerres et les dissensions intestines, éprouve tant de peine à se relever.

### SUISSE

#### Manifestations radicales.

Dimanche dernier a eu lieu à Bellinzona, en présence de 4000 personnes, la cérémonie d'inauguration des jeunesses libérales du canton. Le cortège qui suivit comprenait 90 bannières.

Le même jour, on fêtait à Soleure le souvenir de l'assemblée populaire du 22 décembre 1830, qui devait être le point de départ du mouvement libéral-radical dans le canton.

Au cours de ces deux belles manifestations, de nombreux orateurs ont retracé l'utile activité du parti dans la vie nationale et les tâches qui restent à accomplir pour la défense de nos libertés et le bien-être de la nation.

La Cour entendra de nouveau les parties en octobre. Elle tentera d'obtenir une entente à l'amiable, à défaut de quoi elle se transportera vraisemblablement sur les lieux pour une vision locale avant de prendre une décision définitive.

La Suisse ne modifie pas son point de vue.

#### Le prix du blé.

Le Conseil fédéral va s'occuper, dans une prochaine séance, des prix du blé. Une forte baisse de ce produit a eu lieu sur le marché mondial. Or, la loi en vigueur prévoit que le gouvernement payera fr. 8.50 par cent kilos de plus que les prix officiels. Seulement, ce montant ne suffira plus, maintenant à maintenir le minimum de fr. 38.— admis par la même loi et n'atteindra que fr. 33.50.

Dès lors, il s'agit de prendre une décision de principe importante. On pense que le gouvernement se rangera à l'idée d'une plus forte allocation, à moins qu'il préfère laisser cette responsabilité lourde de conséquence aux Chambres, qui peuvent être appelées à se prononcer, en dernier ressort.

#### Ouvrons nos billets.

Depuis l'émission des nouveaux billets suisses de 20 fr., divers cas d'escroquerie ont été signalés. C'est ainsi que, samedi dernier, un inconnu, probablement un étranger, acheta des fruits sur le marché de Berne à un moment où la vendeuse était très occupée et donna un billet plié ressemblant à la nouvelle coupure de 20 fr. La vendeuse vit le chiffre 20 et l'accepta. Quand elle ouvrit le billet, plus tard, elle se rendit compte qu'on lui avait donné une coupure de la banque austro-hongroise de 20 couronnes, de 1913, actuellement sans aucune valeur.

#### A la Fédération laitière du Léman.

Cette association agricole fêtera, samedi, 20 septembre, la 25<sup>me</sup> année de son existence, en même temps que la Société d'Agriculture et de Viticulture de Vevey et des environs célèbre son cinquantenaire. A cette occasion, les deux organisations éditent une très belle et très intéressante brochure d'une centaine de pages avec illustrations et hors-texte du meilleur goût que les amis du progrès agricole ne consulteront pas en vain. La cérémonie du 20 septembre, sur laquelle nous reviendrons samedi, est destinée à faire revivre le passé pour marcher avec une nouvelle ardeur et de nouvelles lumières vers l'avenir, dont les tâches s'annoncent ingrates et difficiles. Ses initiateurs



GRUYÈRE

† M. Louis BLANC  
Directeur  
ancien Député.

et les auteurs de la brochure en question méritent de vives louanges. Nous reviendrons samedi sur ce sujet de la plus passionnante actualité.

Contentons-nous, le temps et la place nous manquant, de dire qu'au banquet, que M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral, honora de sa présence, de nombreuses personnalités prendront la parole, au nombre desquelles le représentant du gouvernement de Fribourg, et M. Antoine Morard, 1er vice-président de l'Union centrale des producteurs suisses de lait.

M. Robert Colliard, le sympathique député et syndic de Châtel-St-Denis, y chantera le « Ranz des Vaches » et le « Blé qui lève ».

Journée qui promet d'être féconde pour l'avenir de ces associations, déjà si pleines de vie, ainsi que pour la cause de l'agriculture romande en général.

**Violation de frontières.**

Le « Popolo à Libertà » se plaint encore des nombreuses violations de frontières commises de la part de douaniers et de miliciens fascistes. Il souligne que si certains cas sont explicables par le défaut de connaissance des lieux, tous ne le sont pas. Il importe que le système adopté à la frontière italo-suisse prenne fin, si l'on veut éviter des complications dans l'avenir.

**Le conflit des zones.**

Le Conseil fédéral a examiné, lundi, la réponse suisse qui doit être déposée avant la fin du mois devant la Cour de La Haye. Le texte en a été préparé par M. le professeur Logoz, et le gouvernement en a adopté la teneur.

**Un magistrat indigne.**

La Cour d'assises de Zurich a condamné à 3 mois de prison avec sursis le procureur de district Ortelli, âgé de 58 ans, pour violation des devoirs de service. Etant chargé de l'enquête relative à Mme Kaegi, accusée d'avoir tué son amant et retenue en prison préventive, Ortelli se livra à des actes obscènes à son égard. A la suite d'une déposition de Mme Kaegi, trois femmes emprisonnées se plaignirent.

Une expertise mentale aurait démontré que le procureur Ortelli est sujet à une tare héréditaire et que sa responsabilité en est diminuée.

**À la Société des nations.**

Dans une séance publique tenue mardi, le Conseil de la S. d. N. a liquidé diverses questions. Le problème de la liberté des transports dans le bassin de la Sarre sera débattu, selon entente, directement entre la France et l'Allemagne, M. Curtius s'étant rallié finalement à cette proposition.

Après la séance, M. Henderson a accordé un interview à la presse internationale et déclaré qu'il attachait une grande importance à la première conférence européenne, dont le but est de frayer un chemin aux nouveaux États-Unis d'Europe. Il faut examiner le problème sous toutes ses faces, a dit le ministre. Quant au gouvernement de Londres, il l'étudiera en communauté de sentiments avec les Dominions. L'orateur espère également que la question du désarmement fera un pas de plus au cours de cette session.

FRIBOURG

**Cours normal d'agriculture.**

L'examen final du cours normal d'agriculture a eu lieu lundi, à Grangeneuve, en présence de M. Bernard Weck, président du Conseil d'Etat et de nombreuses notabilités. Quinze instituteurs ont obtenu le diplôme. Citons, dans la région, les noms de MM. Robert Cardinaux, à Vaulruz, Georges Chassot, à Vuisternens-devant-Romont, Alphonse Karth, à Sâles (Gruyère), Ernest Maradan à Le Pâquier, et Laurent Sansonnens, à Semsales.

Au repas qui suivit, plusieurs discours furent prononcés par MM. Techtermann, directeur, Weck, conseiller d'Etat, Moullet, instituteur, Savoy, conseiller d'Etat, Mauroux, préfet de la Sarine, Berset et Barbey, inspecteurs.

**Les «opérations militaires».**

Le centre parait avoir été la région de Progens-St-Martin-Le-Crêt. A la cure de cette dernière localité était installée la centrale téléphonique. Des combats intéressants, tant terrestres qu'aériens, se sont déroulés dans et sur les paisibles villages de la Veveysse fribourgeoise.

On signale que vingt mille hommes ont participé aux manœuvres, dont 1100 officiers (650 rouges et 450 bleus); 18.100 sous-officiers et soldats (10.500 rouges et 7.600 bleus); 5000 chevaux (2000 rouges et 3000 bleus); avec 730 fusils mitrailleurs (400 du côté rouge et 330 du côté bleu); 219 mitrailleuses (108 du côté rouge et 111 du côté bleu); et 75 canons (43 rouges et 32 bleus).

Seuls quelques petits accidents se sont produits. Il y eut des coups de pied de cheval, des chutes et un soldat blessé à l'œil par un coup de feu à blanc tiré à trop courte distance.

La population bulloise a appris avec une douloureuse surprise, hier soir, mercredi, le décès survenu quelques instants auparavant de M. Louis Blanc, ancien député et directeur de la succursale de Bulle de la Brasserie Beauregard. C'est assurément une des figures les plus caractéristiques de la Gruyère actuelle qui disparaît brusquement de la scène. M. Louis Blanc était en effet une personnalité. Dans toute sa vie, tant privée que publique, il demeura lui-même. Rien d'ailleurs ne lui seyait mieux que la lutte, pour laquelle il était particulièrement taillé. Doué d'une belle santé, d'un physique imposant et d'une rare vivacité d'esprit, M. Blanc laissa dans toutes les entreprises auxquelles il s'intéressa la marque de son passage. Prompt à la réponse, il avait la parole facile et sa compagnie était des plus intéressantes. Sa générosité était proverbiale.

Les pauvres perdent en lui un père et les petits le plus ardent et le plus convaincu des défenseurs.

Le défunt n'avait que 54 ans. Depuis un certain nombre d'années, une maladie sournoise le minait. Il paraissait se défendre et réagir victorieusement contre le mal, lorsque soudain son état empira, au début de la semaine. Ces jours derniers, on s'attendait plus ou moins au dénouement fatal.

M. Blanc avait, au sortir de l'école primaire, fait un apprentissage de cuisinier, à Montreux. De cette période de sa vie, il garda jusqu'au bout la réputation d'être passé maître dans l'art gastronomique et on se le disputait au service militaire, où il refusa toujours de monter en grade et de porter le galon. Puis il devint voyageur de commerce dans l'entreprise de liqueurs de son père, M. Charles Blanc. Peu après, il entra au service de la Brasserie Collaud, dont il devint ensuite l'associé. C'est là qu'il put enfin étaler au grand jour ses puissantes qualités commerciales et sa féconde énergie. A cette heure, tout ce qu'il entreprenait portait de ce fait la marque de la réussite et de la prospérité. La Brasserie Collaud ayant été vendue à la Brasserie Beauregard, M. Louis Blanc resta au service de cette dernière et devint directeur de la succursale de la Gruyère, poste auquel il était profondément attaché.

Le défunt avait épousé Mlle Desbiolles, fille de M. Desbiolles, horloger, puis, en secondes noces, Mme Vve Louis Collaud, qui fut son bras droit dans son activité professionnelle et une épouse aimante et distinguée. La mort de cette dernière fut vivement ressentie par M. Blanc, qui reporta d'ailleurs toute son affection sur ses deux enfants du premier lit.

M. Blanc fut pendant un assez long temps membre du Conseil communal de Bulle et député au Grand Conseil. Il se distingua dans ces postes divers par la rectitude de son jugement et la franchise de ses interventions, dont quelques-unes sont demeurées célèbres. D'un caractère fort indépendant, le défunt n'avait d'ailleurs aucune peur de la critique et savait défendre un point de vue avec l'art le plus subtil. Lorsqu'il quitta le forum, il y a quelques années, on le regretta vivement, même au sein de la majorité, qu'il n'avait certes pas toujours économisée. Louis Blanc était en effet un fervent libéral-radical et sa langue incisive et chaude visait tout droit le but.

Le défunt joua un rôle important dans les organisations agricoles de la région. Il s'était particulièrement intéressé à la bâtisse de la laiterie moderne, avait pratiqué l'élevage à la ferme de la Condémine et s'était acquis une réputation dans l'exportation du bétail. Il fut également l'un des premiers à discuter la création d'une «Société coopérative pour la vente du fromage de Gruyère», qui, en son temps, rendit de précieux services aux paysans. Pendant la guerre, la situation générale exigeant des moyens financiers plus étendus, il participa à l'organisation de la Société pour l'achat et la vente du fromage dénommée «Fromage de Gruyère S. A.», dont il fut le vice-président puis le président. Il prit aussi une part très active à la création de la «Fédération laitière, zone de la montagne», dont il fit partie du comité en qualité de vice-président.

M. Blanc était encore membre du Conseil d'administration des Chemins de fer électriques de la Gruyère, du Comité directeur du Crédit gruyérien, à Bulle, de la commission du Syndicat agricole de la Gruyère, et du comité directeur de la Fabrique de draps de Neirivue.

Les sociétés locales le comptaient au nombre de leurs bienfaiteurs et il était notamment membre d'honneur de l'Harmonie de la Ville, de la Section fédérale de gymnastique, et membre honoraire de la Chorale.

Tireur, chanteur, le défunt avait pris part, jadis, à de nombreuses manifestations de sociétés qu'il aimait singulièrement par la jovialité de son caractère et son inlassable humour.

Dans sa maison, un vrai musée historique, l'hôte trouvait bon gîte et bon accueil. Aussi, tous ceux qui connurent M. Blanc auront-ils une pensée émue et pieuse devant cette tombe qui s'ouvre à l'improviste, priant la cité d'une figure qui lui manquera certainement.

Nous présentons aux familles en deuil et tout particulièrement aux enfants de M. Blanc nos sincères et respectueuses condoléances.

**Nécrologie.**

On nous apprend le décès survenu mercredi de la petite Yvonne, âgée de 14 ans, fille de M. Casimir Vial, employé aux usines Despond, à Bulle, et demeurant à La Tour-de-Trême.

C'est une bien pénible épreuve pour la famille, qui perdait déjà, il y a quelques mois, une jeune enfant. Aussi, la population compatit à la douleur des parents, de bien braves gens, dont le bonheur se concentrait sur l'éducation d'une gentille famille dont deux membres sont déjà enlevés à leur affection.

Sans doute ceux qui s'en sont allés Lâ-Haut sont-ils plus heureux que ceux qui restent, mais la séparation est si dure, quand on est attaché à de petits êtres chéris qui vivent de son propre sang! Qu'au moins le sentiment de savoir à tout jamais à l'abri des misères de ce pauvre monde ceux qu'ils pleurent soit pour le père et la mère des deux chérubins la suprême consolation, avec l'espoir du grand revoir: la vie est si courte et les rayons de soleil y sont si rares!

Que les pauvres affligés ne se laissent donc point abimer dans l'amertume, car leur chère Yvonne n'est point si loin d'eux, et qu'ils répètent seulement avec le poète:

*Laissez-moi lui parler, incliné sur ses vestes,  
Le soir, quand tout se tait,  
Comme si, dans la nuit, rouvrant ses yeux célestes,  
Cet ange m'écoutait!*

Pour nous, nous les prions de croire à notre vive sympathie et leur présentons nos condoléances émues.

**Avis.**

Le public est informé qu'une collecte à domicile, ordonnée par le Conseil d'Etat, à l'occasion de la Fête fédérale d'action de grâce, en faveur du Fonds de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles, aura lieu prochainement à Bulle.

Le Conseil communal recommande cette quête à la bienveillance de la population.  
Ville de Bulle.

**Remerciements.**

Au Lt. Col. Allemann Bulle.

Avant de quitter les cantonnements de Bulle, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour votre dévouement personnel et pour l'amabilité des autorités locales et de la population vis-à-vis de nos soldats.

Brig. de cav. I.  
Le commandant:  
signé: Colonel Hauert.

Monsieur le Dr Allemann Bulle.

Cher Monsieur,  
Le Commandant du régiment de dragons 2 ne saurait quitter Bulle, sans vous remercier tout spécialement de l'excellent accueil dont vous avez gratifié ses escadrons cantonnés à Bulle.

Des cantonnements si bien préparés sont rares dans la vie militaire et vous pouvez être assuré que les officiers, sous-officiers et soldats du Régiment garderont un inoubliable souvenir des quelques jours passés dans votre belle ville.

Je vous remercie encore infiniment de votre inlassable obligeance et vous prie d'être l'interprète des officiers, sous-officiers et soldats du Régiment, auprès de vos collègues du Conseil communal et de la population de Bulle, pour leur témoigner toute leur reconnaissance.

Veillez agréer, cher Monsieur, mes meilleures salutations.

Régiment de dragons 2.  
Le commandant,  
signé: Major Wvys.

A son tour, le Conseil communal de Bulle se fait un devoir de remercier la population toute entière pour l'empressement qu'elle a apporté à mettre à disposition les locaux et les lits pour la troupe, félicitant ainsi grandement la préparation des cantonnements.

Il remercie particulièrement les agriculteurs qui, sans hésitation, ont mis à disposition leurs écuries, dans un parfait état d'ordre et de propreté.

C'est grâce à la bonne volonté de chacun que la troupe a trouvé son séjour agréable à Bulle et en gardera un bon souvenir.

Le Conseil communal de Bulle.

**Dans les syndicats d'élevage.**

Nous recevons du département de l'Agriculture, avec la liste des résultats du marché-concours des taureaux, qui vient d'avoir lieu les 3, 4 et 5 septembre, le rapport de gestion de la Fédération des Syndicats d'élevage des races tachetée rouge et tachetée noire.

Nous reviendrons prochainement sur certaines considérations judicieuses que contient l'excellent fascicule au sujet de la simplification des rouages existants pour le classement et le contrôle laitier, dont on est en droit d'attendre, quand il sera reçu et compris partout, les meilleurs résultats pour le développement de notre agriculture.

**Résultats des concours de juments poulinières.**

(Syndicat de la Gruyère)  
(Bulle, le 14 août 1930).

1re classe. — Primes de 70 fr.: Diane, M. Olivier Peiry, Botterens; Lina, M. Jean Binggeli, La Roche; Primes de 60 fr.: Olga, M. Maurice Currat, Le Crêt; Fanny, M. Léon Schouwey, Villarvillard; Mascotte, Mme Marie Overney, La Roche.

2me classe. — Primes de 50 fr.: Fanny, M. E. Dupasquier, La Tour-de-Trême; Brunette, MM. Gapany frères, Ruyres-Treyllayes; Fanny, M. Emile Déforel, Vuadens; Primes de 40 fr.: Liseli, MM. Bovet frères, Sâles; Bichette, M. Albert Gilgen, Le Pâquier; Bella, MM. Chollet et Seydoux, Vaulruz.

**Un „as“ du motocyclisme.**

C'est le ressortissant bullois, Eugène Crotti, fils, dont on connaît d'ailleurs les performances de ces dernières années.

Or, nous apprenons que le vaillant coureur vient de participer au «Grand Prix Suisse», au Tessin. Le circuit, particulièrement pénible, se déroulait autour du Salvatore.

Notre compatriote concourait, en 250 cmc, avec 14 autres motocyclistes, parmi lesquels divers champions de France, d'Italie et d'Autriche.

Le départ fut donné samedi après midi, à 2 h. 15. Chaque tour comprenait 20 kilomètres. Au 1er tour, Crotti arrive 3me, à 2 secondes du premier. Aux 2me et 3me tours, même position. Allure 90 km. à l'heure. Quatrième tour, perte d'un rang pour ravitaillement. 5me tour, Crotti reprend sa place. Au 6me tour, il passe second et se place derrière le grand et célèbre vainqueur italien «Nazzaro» qu'il suit dans une nuée de poussière. A ce moment-là, un accident qui eût pu être mortel se produit. La roue avant de la machine Crotti se détache et le coureur est projeté à 15 mètres en avant. Ce malheureux contre-temps se produit à cent mètres des tribunes, sur un passage rectiligne, alors que le coureur atteignait le 120. Par une chance miraculeuse, Crotti n'est que légèrement blessé et souffre d'une commotion qui sera vite passée. Quant à la moto, elle est coupée en deux.

Nous formons des vœux pour le prompt rétablissement du courageux coureur, dont chacun admire le sang-froid et qui, en occurrence, n'avait plus que quatre tours à faire pour terminer une grande épreuve dont il allait sortir à son plus grand honneur.

**Occident.**

Ce film magnifique, tiré de la pièce fameuse de H. Kistemaeckers, se déroule au Maroc parmi les tribus insoumises en lutte avec la France. Il se déroule à notre époque et raconte l'histoire de deux jeunes captives des indigènes. Plein d'imprévus et de moments palpitants, ce film est très captivant et d'une vie intense d'un bout à l'autre. Le public retrouvera avec plaisir les célèbres acteurs Jacques Catelain et Lucien Dalsace ainsi que la petite Andrée Rolanne qui fut une touchante Cosette enfant dans «les Misérables».

L'Harmonie de la Ville de Bulle a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

membre d'honneur.

L'enterrement aura lieu samedi 13 septembre, à 10 heures.

**La Société de Gymnastique de Bulle**

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

membre d'honneur.

Prière d'assister à l'ensevelissement qui aura lieu le samedi 13 septembre, à 10 h.

**SOCIÉTÉS LOCALES**

**LA CHORALE DE BULLE**

est convoquée sur le samedi 13 courant, pour prendre part à l'enterrement de Monsieur Louis BLANC, Membre honoraire. — Rendez-vous à 9 h. 45 devant le domicile mortuaire.



Une innovation de M. Minger.

On a remarqué, au cours des présentes manœuvres, que M. Minger, chef du département militaire, a suivi les opérations à cheval, mais en civil. Il était coutume depuis longtemps que le Conseiller fédéral chargé du département militaire se présentât en uniforme de colonel commandant de corps, ce qui n'était d'ailleurs pas sans inconvénient, comme le souligne à juste titre le correspondant de Berne de la Tribune de Genève.

Les chefs de l'armée ne comprenaient pas toujours qu'un civil, fût-il conseiller fédéral, soit mis au bénéfice des feuilles de chêne ou de laurier sans les avoir conquises comme tout le monde et dans l'armée même. C'était une anomalie, on en conviendra. D'autre part, quel avantage pouvait bien présenter le port de l'uniforme, qui portait à la confusion du pouvoir civil avec l'autorité militaire, qui en dépend ? Le peuple suisse a des institutions spéciales auxquelles il tient beaucoup. Et parmi ces prérogatives, il faut compter la prédominance du pouvoir civil, qui cadre d'ailleurs parfaitement avec la conception de nos milices et la théorie du citoyen-soldat.

C'est le Conseil fédéral qui nomme les chefs de l'armée, en temps de paix. En temps de guerre, cette grave mission est confiée à l'assemblée fédérale. Dans les deux cas, mais surtout en temps de paix, les officiers supérieurs restent donc sous les ordres de l'autorité civile, du moins pour ce qui concerne la hiérarchie. Car il est de toute évidence que dans le cadre purement militaire, les chefs doivent jouir d'une liberté d'allures suffisante pour leur permettre de conduire à bien la tâche qu'ils assument.

Le fait que le Conseiller fédéral chef du département militaire se présentait en grand uniforme d'officier supérieur tendait peut-être à faire croire à un certain militarisme suisse qui n'entre point du tout dans le cadre de nos idées et encore moins dans celui de la constitution. On conçoit le système dans les pays où l'armée est le juge suprême de la situation politique et fait et défait les gouvernements. Il n'en est heureusement pas ainsi chez nous et il sied particulièrement qu'aucune illusion ne subsiste à ce sujet.

L'innovation de M. le conseiller fédéral Minger est donc heureuse et il fallait la signaler. Le subtil paysan bernois a compris qu'on ne s'improvise pas d'un jour à l'autre colonel commandant de corps, même dans la tenue extérieure. Aussi son geste est-il apprécié à sa juste et pleine valeur.

P. S.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Le désordre règne à Buenos-Aires, à la suite de la révolution à la tête de laquelle se trouve le général Urubiru et le sang a coulé dans les rues. Des fusillades ont eu lieu tous ces jours derniers. Les troupes gouvernementales ont tiré sur les contre-révolutionnaires et les pillards, dont un certain nombre ont été tués.

Un moment donné, le bruit courait que la contre-révolution avait des chances de succès et que les troupes fidèles au président Irigoyen se réunissaient en province. Les dernières nouvelles démentent ce bruit. Le gouvernement a fait procéder à l'arrestation des meneurs et des personnes en possession d'armes. Une quinzaine de contre-révolutionnaires ont été exécutés. D'autre part, plusieurs chefs des partis qui formaient jadis la majorité gouvernementale et par-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Robe blanche

par JEAN-LOUIS MORGINS

Entre les deux femmes, assises l'une vis-à-vis de l'autre, s'échangeaient déjà les questions nécessaires. Pour la jeune fille, séduite par le quartier provincial et le genre de la maison, l'accord eût été vite fait. Mais Mme Cathelin apportait à son acquiescement plus de circonspection. Certes, cette cliente lui plaisait et pour la vieille femme à qui une longue expérience d'un métier difficile avait appris à lire sur les physiognomies, celle qui se présentait à elle était toute candide et toute honnête.

Mais dans son esprit assez prudent, la veuve trouvait la jeune fille trop jolie. Ses cheveux d'or et ses yeux noirs, son nez aux ailes palpitantes et sa bouche minuscule ne pouvaient, en aucun cas, laisser indifférent. Or, plusieurs hommes célibataires — dont un Russe — se trouvaient, à l'heure actuelle, pensionnaires à la villa et celle qui avait la charge de diriger la maison se demandait encore ce qu'elle pourrait bien faire. Il est superflu de dire qu'elle plaçait au-dessus de tout l'honorabilité de sa pension et qu'elle eût préféré risquer la faillite et la ruine plutôt que de voir suspecter sa vieille réputation. Un scandale dans sa maison eût tué peut-être Mme Cathelin et c'est pourquoi, ne sachant quoi décider, elle hésitait encore, bien que le visage ouvert et franc de la jeune visiteuse décelât toute sa pureté.

« Ahlons, se dit la veuve, espérons que mes impressions ne m'auront pas trompée... »

lementaire ont été conduits sous les verrous. Quant au président Irigoyen, il est étroitement surveillé. D'autres membres de l'ancienne députation et du cabinet Irigoyen ont réussi à s'enfuir en Uruguay à bord d'une chaloupe.

Le nouveau ministre de la guerre a lancé une proclamation annonçant que le gouvernement est décidé à prendre toutes les mesures pour maintenir l'ordre.

— Un commencement de révolution a éclaté également au Brésil. Le gouvernement de l'Uruguay a envoyé deux régiments de cavalerie à la frontière afin d'en protéger la sécurité.

— Les manœuvres françaises ont eu lieu en Lorraine avec un grand déploiement de forces et en présence de M. Maginot, ministre de la guerre.

— A Nancy, un avion a pris feu et s'est précipité d'une certaine hauteur. Le pilote fut carbonisé et un sergent qui l'accompagnait grièvement blessé.

— A la suite de l'élection pour le renouvellement de un huitième de la première Chambre du Riksdag suédois, ce dernier est formé en ce moment de 50 conservateurs, 23 populistes, 5 libéraux, 17 agrariens, 54 socialistes et 1 communiste.

— La reprise du travail dans le textile d'Armentières a lieu aujourd'hui, un accord étant survenu entre patrons et ouvriers.

— On mande de Pékin que le nouveau gouvernement nationaliste de la Chine du nord, présidé par le général Yen Hsu Chang, a été installé solennellement, mardi.

— Le nombre des chômeurs de Londres est actuellement de 2.600.444.

— Aux grandes fêtes données à Maillane en l'honneur de Mistral, M. Farinelli, de l'Académie royale d'Italie, a déclaré avec force : « Si l'enthousiasme spiritualiste des latins, et surtout des Méditerranéens, provoque parfois l'éclosion de buées qui se transforment aussitôt en nuages menaçants, bientôt ces derniers sont balayés par la brise du soir. » Ces paroles ont suscité de frénetiques applaudissements au sein de l'assistance.

Accidents et malheurs.

A 12 km. des Diablerets, le feu a détruit un chalet, sur le pâturage des « Chalets Vieux Sous Culand ». 17 génisses sont restées dans les flammes. Le garde-génisses n'avait rien remarqué d'insolite lorsqu'il rentra son bétail à l'étable. Il est probable qu'une étincelle échappée de l'âtre aura mis le feu aux fourrages.

— A Envy, hameau de Romainmôtier, le plancher d'une grange s'est effondré, blessant grièvement plusieurs des dix vaches qui s'y trouvaient. Une d'entre elles a été abattue.

— A Lugano, un enfant de 5 ans, Emilio Tatarletti, qui jouait sous les yeux de sa mère, est tombé d'un petit mur, la tête la première, sur une pierre, et s'est fracturé le crâne. Transporté à l'hôpital, il a succombé peu après.

— A Gerra (Tessin), un nommé Canonica Gilardo, 53 ans, réparait avec l'aide de son frère un fusil de chasse qu'il ne croyait pas chargé. Le canon de l'arme ayant été chauffé, un coup partit, atteignant au cœur Canonica Gilardo. La mort fut instantanée.

Crimes et délits.

L'assassin de Mme Scheidegger, tuée lundi près de Degenried, sur le Zurichberg, a été arrêté à Bar (Zoug), mardi soir. Ce sont des habitants de la localité qui, ayant lu son signalement dans les journaux, l'ont reconnu. Il s'agit d'un ferblantier nommé Walther Schrepfer, célibataire, 28 ans, Zurichois d'origine. Le coupable sera conduit à Zurich.

(Mme Scheidegger fut assassinée, lundi après-midi, dans des circonstances particulièrement tragiques. Arrêtée tandis qu'elle se promenait, elle tenta de se défendre et fut sauvagement frappée par son agresseur à coups de couteau, au cou. Ce dernier la traîna dans un fourré et

Et pensant à l'état de ses finances autant qu'aux dates irrévocables des prochaines échéances :

— Si vous voulez bien venir voir la chambre que je vous destine, mademoiselle...

Bien que n'étant pas luxueuse, elle était, cette chambre, pleine de lumière et de gaieté. L'ameublement, laqué, était propre et suffisant. Un cabinet de toilette attenait lui donnait, grâce à son eau courante, une apparence de confort. Telle qu'elle était, elle plut à la jeune fille qui, regardant à travers la fenêtre, ne put retenir un cri d'admiration en apercevant sur une branche proche d'un des arbres du jardin un petit nid d'oiseau.

— Présage de bonheur ! dit-elle en se retournant vers la veuve. Comme on doit être heureux chez vous, madame !

Ces phrases, si gentiment prononcées, décidèrent enfin la femme. Et pour cette inconnue qui, si spontanément, venait de lui parler, elle se sentit prise soudain d'une affection réelle.

— Nous allons redescendre à mon bureau, dit-elle, et si vous n'êtes pas pressée, nous parlerons un peu...

Quelques instants plus tard, séduite à son tour par le charme de sa cliente, Mme Cathelin, honteuse d'avoir pu hésiter, inscrivit sur son gros registre l'entrée de sa pensionnaire.

— Vous m'excuserez si je vous demande quelques renseignements, lui dit-elle, mais nous y sommes obligés, c'est la loi... Si vous voulez bien me dire votre nom, mademoiselle.

— Debrive... Huguette Debrive, fit la petite toute rougissante.

Car elle avait décidé de cacher sous ce pseudonyme son véritable nom qui était de Morlaix.

la viola. La malheureuse, entièrement dévêtue, avait encore fait 150 mètres et donné le signal de mort au meurtrier. Transportée à l'hôpital, elle y succomba durant l'opération qu'elle dut subir).

— A New-York, M. Hermann Feinstein, propriétaire d'un restaurant bien connu, a été tué par deux bandits au moment où il prenait l'ascenseur pour monter dans son appartement, en présence de sa femme. On croit que Feinstein s'était imprudemment mêlé à une querelle entre « gunmen » et qu'il s'agit d'un acte de vengeance.

Chronique romontoise.

La revue des pompiers.

Après une année de travail fructueux, les pompiers de Romont ont offert dimanche à notre population le spectacle de leur discipline et de leur parfaite organisation. L'honneur en revient à l'excellent état-major du bataillon, commandé par M. le capitaine Morel, assisté par M. l'adjutant Glardon. Après l'inspection des équipements et du matériel eurent lieu les exercices de subdivisions qui ont utilisé pour la circonstance deux charriots, les échelles, la pompe à moteur et celle de réserve. A 4 h. 30, l'alarme fut donnée pour l'exercice combiné. Le sinistre supposé se produisit à l'immeuble de l'Hôtel du Lion-d'Or. La supposition tactique, préparée par M. le Directeur du feu Criblet, était que le feu avait pris dans les combles de l'hôtel. Quelques minutes après le signal, le bataillon tout entier travaillait à circonscire l'incendie et à effectuer le sauvetage du personnel et des pensionnaires. Une foule nombreuse suivit les exercices avec beaucoup d'intérêt. On remarquait les membres de l'autorité communale et de la commission du feu, M. Dreyer, de l'inspecteur cantonal du feu, une députation du Corps des sapeurs-pompiers d'Estavayer-le-Lac et des représentants des Corps de sapeurs-pompiers des localités voisines.

Après l'exercice, les pompiers se réunirent à la salle communale où l'on fit la remise des médailles de mérites délivrées à tous les sapeurs qui ont sollicité leur mise à la retraite après l'application du nouveau règlement du Corps et qui comptaient à leur actif plus de vingt ans de service. Des chevrons d'ancienneté ont été également distribués à un certain nombre de pompiers. Pendant que les hommes faisaient honneur au vin généreusement offert par l'autorité communale, M. Delabays, syndic, félicita les pompiers de leur dévouement, de leur zèle et de leur bonne discipline. M. Morel se fit l'interprète du bataillon pour remercier les autorités de leur générosité et de l'appui constant qu'elles accordent au Corps. Il se joignit aux éloges décernés par M. Delabays aux sapeurs-pompiers et loua leur belle tenue et l'habileté qu'ils déploient au cours de cette journée qui fut tout à l'honneur du corps.

ÉCHOS ET NOUVELLES

Ingéniosité.

Il y a des gens qui ont le génie du commerce. Ils vendraient de tout au monde. Il n'est pas de trucs qu'ils n'imaginent pour écouler leur marchandise.

En voici un d'un homme qui n'était pourtant pas commerçant de son métier. Il appartenait à une catégorie de gens, les artistes, qui ont même toujours passé pour être facilement roulés.

Il s'agit d'un peintre de Budapest, à qui un riche industriel avait commandé son portrait. Quand le portrait fut fini, l'industriel refusa de le prendre, alléguant que la ressemblance n'y était pas.

« C'est très bien, dit le peintre. Je désire seulement que vous déclariez par écrit ne pas vous reconnaître dans ce portrait ». L'industriel signa de bonne grâce la déclaration demandée. Quelque temps, après, le portrait était exposé dans une exposition de peinture avec l'inscription : « Portrait d'un brouillon international ».

Et dans un sourire exquis qui découvrit sa denture adorable :

— En un seul mot, madame, en un seul mot, dit doucement la jeune fille.

II

La vie nouvelle.

A l'époque où arrivant de Bussac, la plus jeune des demoiselles de Morlaix se présenta chez Mme Cathelin sur la foi d'une petite annonce notée dans le train avant même que la jeune fille ne fut arrivée à Paris, huit personnes composaient la clientèle de la pension d'Auteuil. Elles se retrouvaient ponctuellement, ces huit personnes, à l'heure des repas, présidés par la veuve elle-même. La table avait de ce fait quelque chose de matriciel et dès le premier soir où Huguette vint y prendre place, elle sut apprécier l'atmosphère aimable et chaude dans laquelle désormais, au moins, pendant un certain temps, elle allait couler sa vie.

C'est que dans l'austère salle à manger du château qu'elle avait quitté, assise vis-à-vis de sa sœur, les repas n'étaient pas gai ! Si, d'aventure, le père daignait lui aussi descendre et prendre place entre ses filles, une sorte de terreur glaçait devant cet homme, le sang de la petite. Timide et frémissante, elle n'osait plus alors parler. Et que de fois, gourmandée sans raison par le retire impitoyable qui la rudoyait pour le seul plaisir de crier et de se plaindre, avait-elle dû, en larmes, voir défilier les plats et quitter enfin sa place sans avoir rien mangé. Mais ici, quelle différence ! D'abord Huguette se sentait libre et, parce que jusque-là inconnue d'elle, cette liberté l'enchantait. Et puis, à l'exemple de la patronne même, chacun pour la jeune fille était aux petits soins, s'inquiétait de sa santé, s'intéressait à elle. Sa beauté, son charme et sa grâce (faisaient le grand miracle

Inutile de dire que l'industriel se reconnut et que toute la ville le reconnut. Mais quand il déposa une plainte auprès du juge et voulut exiger que le portrait fût retiré de l'exposition, le peintre présenta le billet où il déclarait qu'il ne se reconnaissait pas.

Il n'eut qu'une ressource : payer le portrait et l'emporter. Les rieurs ne furent pas de son côté.

Coutumes.

On connaît l'histoire de ce bandit de grand chemin à l'humeur facétieuse qui devait être pendu. La coutume voulait que si une fille se déclarait prête à l'épouser, on lui fit grâce. C'était un moyen comme un autre d'encourager la repopulation. Comme il arrivait au pied de l'échelle, une fille se présenta bravement et le réclama. Le condamné la regarda une minute, puis, se tournant vers le bourreau avec une moue de dédain, il se mit en mesure de grimper : « Compère bourreau, lui dit-il, fais ton office. Elle est borgne ! »

Celui-là préférait la mort à une femme laide. Elle n'était pourtant pas bien belle, la camarade, avec ses orbites vides et son nez écrasé.

A New-York, un fait pareil s'est passé. Un Chinois avait été condamné à mort pour avoir tué un de ses compatriotes. Il devait être électrocuté. On lui offrit la vie sauve s'il consentait à se soumettre à une expérience. Il devait se laisser inoculer un bacille que l'on est en train d'expérimenter contre la tuberculose. Ce bacille a le grave inconvénient de rendre aveugle. On laissa au condamné un terme pour se déterminer. Ce terme échu, il fit connaître sa décision. Il préférait la chaise électrique.

L'histoire qui préférait la mort à une femme borgne est probablement apocryphe. Si celle du Chinois est authentique, combien d'Européens auraient fait comme lui ? Pas beaucoup sans doute. La mort est toujours le roi des épouvantements et peu d'hommes refusent la moindre chance de conserver la vie.

Mots pour rire.

Le miracle.

Le professeur veut donner aux enfants de la classe l'idée de ce qu'est un miracle. — Paul, interroge-t-il, un homme passe sous une auto et se relève indemne. Qu'est-ce que c'est ?

— C'est un hasard, répond Paul. — Hum !... Soit. Mais supposons qu'il passe sous une seconde auto et qu'il se relève encore indemne. Comment appelles-tu cela ?

— De la chance, fait Paul sans s'émouvoir.

Le professeur commence à être embarrassé. Mais, ne voulant pas abandonner la partie :

— Et si, demande-t-il, ce même homme passe sous une troisième auto et qu'il se relève indemne pour la troisième fois, que pensez-tu que ce soit ?

— Je pense que c'est une affaire d'entraînement, M'sieu, dit Paul...

L'innocent.

— Je suis innocent, monsieur le juge, proclame l'inculpé.

— Je sais : tout le monde dit la même chose, fait le juge sceptique.

— Vous voyez bien ! réplique l'inculpé sur un ton de triomphe. Puisque tout le monde le dit, il faut bien que vous le croyiez !...

de rendre pour elle, femmes et hommes, tous des êtres compatissants. On ne pouvait, en un mot, considérer sans une émotion sympathique son visage et son sourire. Du jour où elle entra avec sa pauvre petite malle dans la vieille maison de la place Lemarois, celle-ci, d'un coup, en sembla toute rajeunie à ses habitants, eux-mêmes transformés.

Parmi les pensionnaires de la veuve Cathelin, se trouvait seulement trois hommes. De préférence, et quand elle pouvait choisir, la patronne de la pension recherchait plutôt les femmes. Si celles-ci, sous certains rapports, se montraient plus exigeantes et plus méticuleuses que leurs compagnons mâles, elles offraient en revanche, plus de tranquillité morale. Revenues le soir, environ six heures, elles ne ressortaient point, sinon — et c'était très rare — pour aller au cinéma. Mais ce spectacle finit tôt et n'entraînait guère de dépenses. Quant à la jeune fille, elle eu que des pensionnaires du sexe féminin, Mme Cathelin chaque nuit eût pu, sauf exception, verrouiller sa porte à onze heures. Malheureusement, il n'en était pas ainsi et les trois hommes de la pension donnaient certes à sa directrice bien plus de mal que les cinq femmes. Ces messieurs allaient qui au théâtre, qui à des conférences et à des réunions politiques, qui à des concerts ou plus simplement au café. Ils rentraient souvent très tard. Or, pour rien au monde, Mme Cathelin n'eût consenti à faire faire plusieurs clés, à prêter la sienne ou à la placer en quelque cachette convenue. Force lui était donc d'attendre le retour des hommes ou, au moins, de se relever pour leur ouvrir la porte.

(A suivre).

Faire de la publicité dans La GRUYÈRE c'est s'assurer le maximum de chances de succès.





# IMPRIMERIE Alph. GLASSON, BULLE

Exécution prompte et soignée

de

— tous travaux d'impression. —

- - Prix défiant toute concurrence. - -

Edition de „LA GRUYÈRE“

l'organe le plus répandu dans la région, garantissant une publicité de 1<sup>er</sup> ordre.

Abonnement annuel : 9 Fr., payable d'avance.



+

Madame et Monsieur Gérard BARRAS-BLANC et leurs filles, à Romont;  
 Monsieur Louis BLANC, licencié en droit, à Bulle;  
 Madame et Monsieur PASQUIER-COLLAUD et leurs enfants, à Poussignac,  
 (France);  
 Monsieur et Madame Albert COLLAUD et leur fille, à Balsthal;  
 Monsieur Félix COLLAUD, à Montargis, (France);  
 Madame et Monsieur Auguste BARRAS-BLANC et leurs enfants, à Bulle;  
 Monsieur et Madame Léon BLANC et leurs enfants, à Bulle;  
 Monsieur et Madame Auguste BLANC et leurs enfants, à Bulle;  
 Monsieur Jules BLANC et sa fille, à Bulle;  
 Mademoiselle Léonie BLANC à Londres;  
 et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte  
 cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Louis BLANC**  
 Directeur

leur très cher père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé  
 à Bulle, le 10 septembre 1930, muni des secours de la religion, à l'âge de 54 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle le samedi 13 septembre, à 10 heures.

*Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

R. I. P.

**La Société des Producteurs de lait de la Commune de Bulle**  
 a le regret de faire part à ses membres du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

son dévoué membre fondateur et ancien président.

Les membres de la Société sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu  
 à Bulle, le samedi 13 septembre, à 10 heures.

**Le Comité et le Conseil d'Administration de la Fédération  
 des Sociétés fribourgeoises de Laiterie „Zone de la  
 Montagne“** ont le pénible devoir de faire part à leurs membres, sociétés de laite-  
 rie et organisations laitières, du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

leur dévoué président,

survenu le 10 septembre 1930.

L'enterrement aura lieu à Bulle, le samedi 13 septembre 1930, à 10 h. du matin.

*Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

**Le Conseil d'administration de la Grande Brasserie  
 Beaugard S. A.** a le profond regret de faire part à ses nombreux amis et  
 clients, du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

ancien député

son cher et dévoué collaborateur-directeur de sa succursale de Bulle.

L'office d'enterrement aura lieu à Bulle, le samedi 13 courant à 10 heures.

**La Compagnie des Chemins de fer Electriques  
 de la Gruyère**

a le grand regret de faire part du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

Directeur

Membre du Conseil d'Administration.

L'ensevelissement aura lieu samedi 13 septembre, à 10 heures.

**L'Union ouvrière de la Gruyère**  
 a le regret de faire part à ses membres du  
 décès de

**Monsieur Louis BLANC**

membre passif et bienfaiteur.

L'enterrement aura lieu samedi 13 sep-  
 tembre, à 10 heures.

Prière d'y assister nombreux.

**La Société des Carabiniers de Bulle**  
 a le profond regret de faire part à ses mem-  
 bres du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

son très dévoué membre actif  
 et membre d'honneur.

La Société assistera en corps à l'enterre-  
 ment qui a lieu samedi 13 courant, à 10 h.  
 Rassemblement au local, à 9 h. 30.

**Le Personnel de la Brasserie Beaugard  
 à BULLE**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

son cher Directeur.

L'enterrement aura lieu samedi 13 sep-  
 tembre, à 10 heures.

**La Chorale de Bulle**

a le pénible devoir de faire part à ses mem-  
 bres du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

Membre honoraire.

et les prie d'assister à son ensevelissement,  
 le samedi 13 courant, à 10 heures.

**La Direction et le Personnel de la S. A. Fromage de Gruyère**  
 ont la douleur et le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

leur très regretté **Président du Conseil d'Administration.**

L'enterrement aura lieu à Bulle, samedi 13 septembre, à 10 heures.

*Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.*

**LE CRÉDIT GRUYÉRIEN**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Louis BLANC**

Directeur de la Brasserie Beaugard,

Vice-Président du Conseil d'Administration et membre du Comité de Direction.

L'ensevelissement aura lieu, à Bulle, le samedi 13 septembre, à 10 heures.

**On demande**

**un inspecteur pour assu-  
 rance populaire très facile,**  
 pour la campagne, district de la  
 Gruyère et Pays-d'Enhaut.

Conditions très avantageuses,  
 traitement fixe, frais de voyage et  
 gratification. — Place absolument  
 stable et d'avenir pour personne  
 sérieuse.

Offres à Casier postal 40,  
 BULLE.

**A vendre  
 pont de danse**

à panneaux, avec cantine neu-  
 ve dernier cri.

Pour voir: Jardin de la Belle-  
 Croix et traiter: **Hôtel du St-  
 Georges, Romont.**

**A LOUER**  
 de suite ou époque à convenir  
**appartement**

5-6 chambres, bien ensoleillé.

S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
 sous P. 2109 B.

**Préparation de bois.**

La commune de **La Tour-  
 de-Trême** met en soumis-  
 sion la préparation d'environ  
**250 m<sup>3</sup> de bois dé-  
 marqué dans la forêt  
 des Villieux.**

Pour renseignements et con-  
 ditions, s'adresser au forestier,  
 et déposer les soumissions chez  
 M. le Syndic pour le ven-  
**dredi 19 septembre**  
**courant à 20 heures.**

La Tour, le 10 septemb. 1930.

*Le Conseil communal.*

**A louer**

pour le 1<sup>er</sup> octobre ou date à con-  
 venir, rue de Gruyères,

**joli logement**

de 3 à 4 chambres complètement  
 remis à neuf, avec grand jardin.

Situation agréable.  
 S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
 sous P. 2103 B.

**On cherche**

immédiatement,

**1 domestique de campagne**

sachant traire et faucher, chez  
**Eugène DÉVAUD, Café de  
 la Couronne, Chavannes-  
 Moudon.**

**A vendre**

d'occasion quelques beaux

**fourneaux en catelles**

à l'état de neuf, ainsi qu'une  
**BAIGNOIRE et un CHAUF-  
 FE-BAINS.**

S'adresser à la **GRUYÉRIA,**  
 fabrique de meubles, **Bulle.**

**On demande  
 une jeune fille**

de 15 à 18 ans pour aider dans po-  
 tit ménage en ville.

S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
 sous P. 2076 B.

**On demande  
 JEUNE FILLE**

sérieuse et capable dans ménage  
 soigné. Bons gages.

S'adresser à **Publicitas Bulle,**  
 sous P. 2078 B.

**AU CINÉMA LUX**

Samedi à 8 h. 15. - Dimanche, à 3 h. et 8 h. 1/4

*Magnifique drame d'amour et d'aventures*

**OCCIDENT**

d'après l'œuvre célèbre de KISTMÆCKERS

*Comédie en deux parties*

**L'ENFANT PRODIGE**

**PATHÉ-REVUE**

PROCHAINEMENT: **MONTE-CRISTO**, de Alex. Dumas.



**D'un coup d'œil**

sans hésitation, en toute  
 sécurité, parmi un  
 choix superbe, vous  
 trouverez chez  
 nous le vête-  
 ment qui  
 vous con-  
 vient.

**COMPLETS**

**29.<sup>50</sup>**

à

**135.--**

NOS ARTICLES RÉCLAME:

**Pantalons** pr. hommes, façon soignée, Fr. 6.--

**Vestons** pour hommes, avec poches Fr. 7.50

**Complets mécanicien** à rivets, le compl. 6.30

ont le plus grand succès.

**F. TRUFFAT Fils, Bulle**

PLACE DE L'UNION

CONFECTION - CHAPELLERIE - CHEMISERIE

**CAFÉ DU TIVOLI, BULLE  
 BÉNICHON**

les 14, 15 et 16 septembre.

**Bonne Musique et Danse libre.**

**Dîners et Soupers de Bénichon.**

Se recommande: **Famille MOREL-SAUTEUR.**

**FOIRE D'ALBEUVE**

**le lundi 15 septembre.**

*Le Conseil communal.*

**A vendre  
 les cibles**

du tir au fiobert de la So-  
 ciété de Pont-la-Ville.  
 S'adresser au Comité.

**A LOUER  
 beau repais**

pour la Foire.  
 S'adresser à **M. RAMEL,**  
 près du Tivoli, **BULLE.**





S. A. pour le commerce des Automobiles Fiat en Suisse, Genève, ROUTE DE LYON.

**Agences officielles FIAT**

**Appenzell:** A. Frei, Herisau; **Argovie:** Zoughaus-Garage A.-G., Aarau; **Bâle:** Mobil-Handels A.-G., Bâle; **Berne:** Automobil-Vorkaufs A.-G., Berne — Walter & Rysler, Bienne; **Fribourg:** Spicher & Cie, Fribourg; **Genève:** Carfagni, Genève; **Glaris:** Kaspar Milt, Glaris; **Grisons:** J. Willi, Sohn & Cie, Coire; **Jura bernois:** Périat et Pétignat, Porrentruy; **Lucerne:** Ed. Koch, Lucerne; **Neuchâtel:** Segessemann & Pernet, Neuchâtel; **Schwytz:** Ed. Koch, Lucerne; **Saint-Gall:** P. Müller, Reineck; **Soleure:** Autovertrieb A.-G., Granges; **Schaffhouse:** Fiat Automobil-Handels A.-G., für die Schweiz, Zurich; **Tessin:** Morel Frères & Cie, Lugano; **Thurgovie:** Minikus, Weinfelden; **Unterwald:** Ed. Koch, Lucerne; **Uri:** Ed. Koch, Lucerne; **Valais:** Salon de l'Automobile, Sion; **Vaud:** Red-Star Automobiles S. A., Lausanne. — V. Clarer-Laffely, Morges; **Zoug:** Ed. Koch, Lucerne; **Zurich:** Fiat Automobil-Handel A.-G. für die Schweiz, Zurich. P. 846/12 X.

**LUTHY - BULLE Garage Moderne**

Agence cantonale SPICHER & Cie, Fribourg.

JURIENS, Romont.

nous ont amenés, par l'expérience acquise et l'effort que sans cesse nous avons fait pour suivre les exigences et les goûts de la Clientèle, à organiser un :

**"SERVICE"**

qui, par sa compétence, sa promptitude et son efficacité, vous donnera toute satisfaction. Cela signifie :

- Sécurité de fonctionnement
- Parfaite conservation de la voiture
- Facilité de revente
- Faible dépréciation.

**Apprenti boulanger.**

On cherche un **jeune homme**

Bonne occasion d'apprendre le métier à fond.

S'adresser à la **Boulangerie DESARZENS**, Grancy 26, LAUSANNE.

**A VENDRE**

à bas prix, faute d'emploi  
**1 bois de lit**  
 2 places avec sommier et  
**1 petit lavabo**  
 dessus marbre.  
**Garage Moderne 3<sup>e</sup> étage.**

P. 15 Y.



Qui attend-elle?

Qu'on la bourre de son cher

**Cornetto**

le tabac à fumer léger mais savoureux.

WIEDMER FILS S.A. MANUFACTURE DE TABACS. WASEN VE

**A VENDRE**

**un potager**

à 2 trous. — S'adresser à **Mlle KLINGERT**, infirmière-visiteuse, au bas de la ville, Bulle.

**CYCLES**

**Machines à coudre GRAMOPHONES**

- VENTE ET RÉPARATIONS -

**J. Gremaud, Bulle.**

**A vendre**

dans la Gruyère,

**maison**

de 3 logements, dépendances, jardin et environ 1 pose de terre, arbres fruitiers, porcherie.

S'adresser à **Publicitas Bulle**, sous P. 7502 B.



**Crème pour chaussures**

EN NOIR  
 BLANC JAUNE BRUN  
 ROUGE-BRUN BRUN-FONCÉ

**Marga** ne vous réservera aucune déception; vous en redemanderez Blanche ou noire, **Marga** est aussi très appréciée pour soigner les chaussures vernies.

P. 2303 G. **Marga assouplit le cuir.**

PRODUIT SUISSE

**A. SUTTER OBERHOFEN**  
 FONDÉ EN 1858



Pour une bonne digestion buvez l'eau minérale

**Alcalina-Henniez**  
 (Étiquette verte)

qui se recommande par sa pureté et sa limpidité.

BULLE: Paul GEX. - Tél. 90, appart. 183.

**Restaurant Belville**

Rue du Bourg, 8 LAUSANNE Rue du Bourg, 8

Si vous désirez un repas copieux et bien servi, venez manger au Restaurant Belville.

**Emile BISE**  
 chef de cuisine.

**Magasin ACKERMANN**

**E. PASQUIER, succ. - BULLE**

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN

**SACS DE DAMES**

dans tous les prix.

**Direction des Travaux publics. Département des Ponts et Chaussées.**

**Avis concernant la circulation.**

Le public est informé que par suite du cylindrage qui va être entrepris incessamment sur la **route cantonale La Tour-de-Trême-Broc**, cette voie de communication sera **totalelement interdite à la circulation pendant toute la durée des travaux.**

Le trafic sera dévié par Epagny.

Fribourg, le 8 septembre 1930. P. 14.564 F.

Le Conseiller d'Etat directeur.

**Vente de bois.**

A vendre environ **300 plantes sapin** à **Untereggberg, près Weissenbach** (Simmenthal.)

Transport facile pour la contrée de Bellegarde.

Pour renseignements, s'adresser jusqu'au **22 septembre**, à **M. Dav. Karlen-Bühler, à Weissenbach.**

Pour voir les bois, s'adresser au même.

Weissenbach, 8 septembre 1930.

Par ordre: Ad. Gerber.

**Vente de bois.**

A vendre **116 plantes sapin**, à **Bruchberg, près de Weissenbach** (Simmenthal.)

Transport facile pour la contrée de Bellegarde.

Pour renseignements, s'adresser jusqu'au **22 septembre**, à **M. Hans Eschler, à Weissenbach.**

Pour voir les bois, s'adresser au même.

Weissenbach, 9 septembre 1930.

Par ordre: Ad. Gerber.

**Rentrée des classes**

- Sacs d'école - Boîtes d'école Plumiers
- Blouses garçons - Tabliers fillettes
- Bérets basques et nouveauté
- Bas pour enfants
- Chaussettes - Sous-vêtements
- Chemises Robespierre - Pullover
- Laines fantaisie, immense choix

**A l'Innovation, Bulle**

**FOIRE DE LA ST-DENIS**

La grande foire au bétail de la St-Denis aura lieu à

**BULLE**

les **lundi 15** et **mardi 16 septembre 1930.**

La foire au petit bétail

aura lieu le **jeudi 18 septembre**, et celle aux **POULAINS**

le **lundi 15 septembre 1930.**

P. 4031 B

Le Conseil communal de Bulle.



En m'assurant auprès de

**l'Assurance Populaire**

de la Société suisse

d'Assurances générales sur la vie humaine à Zurich.

J'ai la possibilité de constituer un capital élevé moyennant des primes initiales réduites et de participer aux bénéfices. La participation aux bénéfices est destinée à réduire la prime déjà après les deux premières années d'assurance.

Tous les bénéfices aux assurés!

Agent principal: **A. MONFERINI - BULLE**

Bureau 1<sup>er</sup> étage du Moderne - Téléphone 72

Représentant: **Frédéric Baumann, Bulle.**

**Auberge et montagne à louer.**

La Commune de **LESSOC** met en location son auberge communale avec grange, écurie et jardin ainsi que le beau pâturage de la « BRAZ ».

Les mises auront lieu dans une salle particulière de l'Auberge communale le **vendredi 19 septembre à 14 h.**

Les conditions seront lues avant les mises.

Par ordre: Le Secrétaire.